

Les différentes révisions constitutionnelles et la panne politique, culturelle et de communication

L'avènement du pluralisme en Algérie a été consacré par la Constitution de 1989 par voie référendaire. L'alternance au pouvoir (fixation du nombre de mandats présidentiels) a été plébiscitée majoritairement par le peuple en adoptant la Constitution de 1996. Le recul du pluralisme et la résurgence de l'unanimité politique ont été entérinés par les deux chambres du Parlement à main levée sans référendum populaire en 2008. Ce dernier événement n'a pas manqué de susciter, et continuera de susciter des inquiétudes, des interrogations et de nouveaux positionnements dans les sphères politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Algérie post-indépendance.

Qu'est-ce qui explique une telle régression alors que notre pays était devenu l'exemple démocratique pour la majeure partie des peuples arabes et africains ? Pourquoi la jeune démocratie algérienne, née dans la douleur grâce aux sacrifices de notre jeunesse en Octobre 1988, est-elle menacée aujourd'hui, alors que toutes les tentatives de l'intégrisme de détruire et de déstabiliser l'Etat, la société, les institutions républicaines légitimement adossées au socle démocratique, se sont brisées contre l'admirable résistance des Algériennes et des Algériens ? Pourquoi ces compromis maintenant, alors que le contexte international ne nous a jamais été aussi favorable — le terrorisme intégriste et les fondamentalismes religieux sont unanimement et fermement condamnés par la communauté internationale. Est-ce un attachement excessif au pouvoir ? Est-ce des intérêts objectifs liés à la rente pétrolière qui incitent les

tenants du pouvoir à s'inscrire à contre-courant de l'histoire ? Et pourtant, la liberté d'expression, de création et leur corollaire le pluralisme médiatique et politique constituent des exigences nouvelles pour chaque société comme pour l'humanité tout entière dans sa marche inexorable vers le progrès et la modernité. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e sont marqués par de brusques accélérations de l'histoire. Ces mutations qui s'opèrent sous nos yeux à l'échelle mondiale sont des indices annonciateurs de nouveaux enjeux géostratégiques aux conséquences politiques, économiques, culturelles et de communication qui ne laissent aucune place aux sociétés qui s'accommodent de l'archaïsme. Dans un tel contexte, l'Algérie n'a d'autre choix que de se préparer, au mieux, à amortir le choc du nouvel ordre mondial en créant les conditions, toutes les conditions de libération de ses énergies. Cet impératif n'est pas seulement valable pour les secteurs de production des biens et services, il l'est davantage pour la sphère culturelle, politique, institutionnelle et de communication.

Ces questionnements sont d'autant plus cruciaux qu'ils sont rendus nécessaires par l'accélération du processus de mondialisation et de globalisation des rapports de production et d'échanges au niveau planétaire et leurs retombées sur l'espace économique national. Ce nouvel environnement international, marqué notamment par la crise du capital financier, est porteur de lourds spasmes structurels et de nature qualitative. Il interpelle la société dans son ensemble et les intellectuels en particulier. Dans ce climat d'incertitudes et de remise

en question, l'accord d'association avec l'Union européenne de même que l'éventuelle adhésion de l'Algérie à l'OMC posent avec force des interrogations nouvelles. Celles-ci sont relatives aussi bien aux mécanismes de protection de l'économie nationale qu'à la place, au rôle et au poids du partenaire social dans le processus de prise des grandes décisions qui engagent le devenir de la collectivité nationale. Par-delà ces problématiques, se pose la question centrale de la démocratie en termes de concertation, de dialogue social et politique et de partage équitable des richesses. De tels questionnements, et nous l'avons constaté au début de la crise du capital financier international, renvoient nécessairement au rôle de l'Etat et à ses missions de régulation, d'encadrement et d'accompagnement de la transition vers l'économie de marché. Une telle approche ne peut faire l'impasse sur la nature sociale du travail, au risque d'instaurer un libéralisme débridé et sauvage, privilégiant la seule sphère spéculative au détriment des investissements productifs et créateurs de richesses. Ces préoccupations sont confortées aujourd'hui par les dérives du capital financier international, mu, essentiellement, par des objectifs spéculatifs. A cet égard, il nous paraît important de noter l'amplification du mouvement anti-mondialisation (altermondialistes) qui, craignant les retombées négatives du capital international sur la majeure partie de la planète, sous la pression des multinationales, ont, à chaque tenue de sommet du G8, tenté d'alerter l'opinion internationale pour notamment que la nature sociale du travail ne soit pas sacrifiée au profit des seuls intérêts des grands

détenteurs de capitaux. Les dirigeants du monde libéral eux-mêmes, y compris George W. Bush pour l'Amérique et Nicolas Sarkozy au nom de l'Europe se sont départis, conjoncturellement, de leur conviction idéologique en appelant, lors du dernier sommet du G8, à une moralisation du capital financier et à une plus grande régulation de la part de l'Etat. Ils ont compris la nouvelle donne stratégique. Les apôtres du néolibéralisme se préoccupent soudainement de la préservation de la cohésion sociale ainsi que de la sauvegarde des équilibres sociopolitiques.

En Algérie, le monde du travail, les syndicats, les forces de progrès et les intellectuels en général, ne sont pas restés en marge. En 2003, la large mobilisation des travailleurs décidée par les instances syndicales lors de la grève générale s'inscrivait au-delà des revendications salariales et matérielles, pour se poser en termes de préservation et de protection de notre principale source de richesse, à savoir les hydrocarbures.

Impact de ces bouleversements sur le corps social algérien

Un des faits majeurs qui semble caractériser les sociétés modernes contemporaines est sans nul doute le recul des associations et mouvements à caractère politique en faveur des mouvements associatifs de la société civile mue par l'aspiration individuelle et collective à la liberté de penser, de créer et de participer à la gestion de la cité. Cette tendance semble accentuée en Algérie par la conjugaison de deux facteurs : la désaffection des citoyens vis-à-vis de leurs gouvernants et l'incapacité de la classe politique à apporter des

réponses à leurs préoccupations. L'ensemble de ces défis, aux interrelations complexes, nous interpellent et remettent à l'ordre du jour le projet de société auquel la collectivité nationale aspire notamment dans ses dimensions historique, civilisationnelle, culturelle, institutionnelle et de communication. Le fort taux d'abstention aux dernières consultations populaires est un message très fort que les citoyens ont adressé au pouvoir et à la classe politique. Ce message doit être lourdement pesé et médité et aucun discours populiste ne peut suffire à endiguer les menaces qui pèsent à terme sur la stabilité et la cohésion sociale.

En vérité, la mobilité du tissu social national, sous la pression de l'évolution de l'histoire, de la culture, de l'économie et de l'environnement international, a fini par générer objectivement des visions différenciées, voire même antagoniques dans l'approche par les différents groupes sociaux de l'être culturel et politique collectif. Les fractures, les ruptures historiques successives, vécues par la société algérienne, ont fini par marquer durablement le corps social algérien. Les avancées considérables du siècle qui s'éteint et les défis qu'augure le troisième millénaire font tomber beaucoup de tabous et ébranlent les certitudes que d'aucuns pensent immuables. Tout attermoiement nous sera fatal. Entre un passéisme conjoncturellement confortable et le difficile mais inéluctable chemin de la modernité, du progrès, de la démocratie et de l'alternance au pouvoir, le choix est clair, notre peuple l'a fait un certain Novembre 1954.

A. Hamma